



Marché n° 2022-002

Ville de Noyelles-Lez-Seclin (59139)

CAHIER DES CHARGES

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

LOT 6

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Article 1 : Objet du marché

L'assureur s'engage à garantir l'ensemble des personnes suivantes :

- Les élus de la collectivité (15)
- Les enfants (200) placés sous la responsabilité de la collectivité dans le cadre de toutes les activités sous toutes formes et natures que ce soit (*y compris les encadrants et accompagnants*).

Article 2 : Date d'effet du contrat et durée

- Date d'effet : le 01/09/2022 •
- Fin d'effet : le 31/08/2022 •
- Périodicité des cotisations : annuelle •

Article 3 : Résiliation

Le préavis de résiliation du contrat sera, dans tous les cas et pour toutes les parties, de quatre mois.

Article 4 : Garanties

A titre d'information le nombre d'assurés pour l'année 2020 était d'environ 215 personnes.

- Décès 12.000 €
- Invalidité permanente 30.000 €
- Frais médicaux 6.000 €
- Assistance aux personnes avec recherche, sauvetage
- Rapatriement
- Bénéficiaires en cas de décès : les ayant droits

Accepté par l'assureur
Soussigné,

P/L'acheteur.
Le Maire,
Personne Responsable du Marché

A _____, le

Noyelles-Lez-Seclin, le

ANNEXE 1

STATISTIQUE SINISTRE

AUCUN SINISTRE DEPUIS 3 ANS AU 01/07/2022